

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES
OPERATIONS ÉLECTORALES DU 12 MARS 2021**

AG DE LA FFVOILE DU 27 MARS 2021 :

**1/ RECEVABILITÉ DES VIDÉOS DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2/ RECEVABILITÉ DES REPRÉSENTANTS – LIGUE MARTINIQUE**

Réunie en visioconférence le 12 mars 2021, la Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) s'est prononcée en application des :

- modalités de tournage des prises de parole vidéo des candidats à l'élection du Conseil d'Administration de la FFVoile, validées par la CSOE le 17 février 2021 ;
- modalités techniques de déroulement des opérations de vote et des moyens techniques mis en œuvre pour l'AG électorale 2020 de la FFVoile dématérialisée du 27 mars 2021, validées par la CSOE le 22 janvier 2021 sur proposition du bureau exécutif.

1/ RECEVABILITÉ DES VIDÉOS DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des candidats ayant reçu copie du « Dispositif Tournage Candidatures – Elections AG FFVoile 27 mars 2021 », la CSOE décide que :

- la vidéo du candidat Jean-Pierre BLACHE ne respecte pas la durée maximum d'une minute et doit donc être déclarée comme nulle ;
- la vidéo du candidat Laurent BOURRIQUEL a été tournée après les dates fixées pour assurer le tournage de ces vidéos et doit donc être déclarée comme nulle ;
- ces deux vidéos ne seront donc pas diffusées sur le site Internet de la FFVoile.
- les vidéos de Jean-Luc DENECHAU et Nicolas HENARD, tournées en présence d'un membre mandaté de la CSOE, sont déclarées recevables ;
- la vidéo de Jean ROBILLARD est déclarée recevable ;
- ces trois vidéos seront diffusées sur le site Internet de la FFVoile.

2/ RECEVABILITÉ DES REPRÉSENTANTS – LIGUE DE MARTINIQUE

La ligue de voile de Martinique organisant son assemblée générale après le 16 mars 2021, la CSOE constate qu'elle sera dans l'impossibilité d'envoyer le nom de ses représentants à l'AG de la FFVoile avant cette date, fixée comme date limite pour l'envoi du nom des représentants des ligues. Partant, la CSOE déclare que les représentants de la ligue de Martinique ne pourront pas participer à l'AG FFVoile du 27 mars 2021 avec voix délibérative.

Antoine SAVIGNAT
Scrutateur général de
l'assemblée générale



Claude THOUROT
Membre de la CSOE



Prune ROCIPON
Présidente de la CSOE



Jean MALASSIS SERIS
Membre de la CSOE



Denis CLERIN
Membre de la CSOE

